Image not found or type unknown

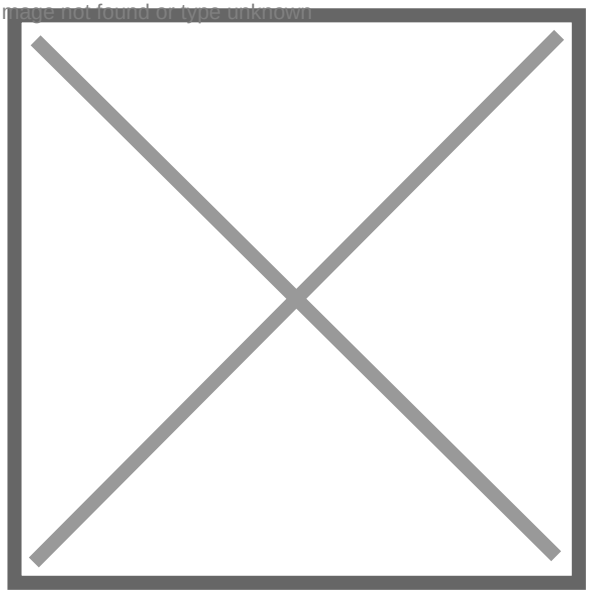

Laxisme co héritiere vente maison, démarche

Par **mombzh**, le **26/07/2015** à **19:04**

bonjour, au déces de mes parents, il y a 3 ans ma soeur et moi avons hérité d'une maison d' une valeur de 40 000 euros,cette maison est dégradée et pleine d'objets accumulés pendant des années.
J' ai pris rdv avec un vide maison qui acceptait de la vider en contrepartie d'une statue signée. Ma soeur a refusé,mais a pris cette statue pour la faire estimer, et a également pris la carte grise de la voiture qui est toujours a la maison
Depuis j'ai de grandes difficultés à la joindre, elle ne participe pas à vider la maison.Et je crains qu'elle ne freine la vente.
Cela me fatigue psychologiquement et je souhaite tourner la page.Soit je continue à vider en espérant vendre, soit je me décharge de tout cela et lui cède ma part.
Merci de me conseiller
_quels sont mes droits par rapport à cette statue et voiture? puis je la contraindre à les récupérer en contrepartie du temps et des déplacements que je passe à vider cette maison qui est à 400km
_Puis je lui donner ma part de la maison?

Par **Marine90**, le **07/08/2015** à **14:13**

Bonjour,

Vous avez les mêmes droits que votre soeur sur l'ensemble des biens jusqu'au partage devant notaire, qu'en pense votre notaire? Vous pouvez la contraindre à les restituer dans la succession jusqu'au partage mais pas en contrepartie de frais.
Vous voulez lui donner votre part?

Par **mombzh**, le **09/08/2015** à **12:00**

bonjour, je dois parler de tout cela au notaire prochainement.
J' envisage de lui donner ma part si elle bloque la vente, cela fait 3 ans que cette situation me fatigue.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés